

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le six septembre à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire en mairie sous la présidence de Joseph DEAGE, Maire.

Etaient présents : DUBOULOZ Hubert, FILLON Murielle, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, VULLIEZ André, JACQUEMOT André, BEL Louis, NÉPLAZ Véronique, CORBÉ-COUEDEL Corinne, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, CORNIER Dominique, JORDAN Nermine, BUFFET Josette, DEVILLE Marie-Jo, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

Excusés : EHRV Jean-Marc, BON Emilie

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 JUILLET 2021 :**

Le procès-verbal de la séance du 19 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

**URBANISME : nouveaux permis de construire déposés :**

Monsieur le Maire fait part des permis de construire déposés en mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

**FINELEC - révision du loyer :**

A la demande de la trésorerie, il est nécessaire de réviser les conditions de location de l'entreprise FINELEC. Le prix du loyer, d'un montant de 441,60 € charges comprises, reste inchangé. Le Conseil Municipal accepte et mandate la société SAFACT pour réaliser le bail.

**ADHESION A LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES :**

Monsieur le Maire informe qu'il s'avère nécessaire de transmettre les actes administratifs et budgétaires par voie dématérialisée pour simplifier et accélérer les échanges avec la Préfecture et donc le caractère exécutoire des actes. Cet échange est sécurisé et permettra également de réaliser des économies en réduisant les coûts d'affranchissements et d'impressions.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à la télétransmission des actes administratifs et budgétaires.

**ACQUISITION PARCELLE AB N° 747 :**

Monsieur le Maire propose d'acheter la parcelle cadastrée AB n° 747, d'une contenance de 150 m<sup>2</sup> au prix de 10€/m<sup>2</sup> afin de réaliser un aménagement à côté du four à pain. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**ACQUISITION PARCELLES AB N° 1206 et 1205 :**

Monsieur le Maire propose d'acheter les parcelles cadastrées AB n° 1206 d'une contenance de 204 m<sup>2</sup> et 1205 d'une contenance de 44 m<sup>2</sup>, au prix de 35 €/m<sup>2</sup> afin de réaliser le marché couvert. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**CIMETIÈRE - mise en place de la rétrocession des concessions :**

Une famille a demandé la rétrocession d'une concession suite au transfert de l'urne dans un autre département. Monsieur le Maire propose le remboursement du « trop dû » pour les familles qui souhaitent abandonner leur concession. Le remboursement se fera au prorata des mois non utilisés. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES**

Secrétariat : Monsieur le Maire annonce le départ à la retraite de la secrétaire de Mairie, Mme DETRY Christine. Mme VIDAL Elodie reprendra ses fonctions. Mme LE DREAU Caroline a été recrutée pour assurer l'accueil, l'état civil, la tenue de la liste électorale, l'urbanisme et les diverses démarches administratives.

Carrières : Monsieur le Maire informe qu'une réunion de suivi de la carrière du Lyaud a eu lieu le 16 août en Sous-Préfecture, réunissant les services de l'Etat, l'exploitant, les élus, et le collectif. Monsieur le Sous-Préfet a souhaité rencontrer les intervenants de la carrière pour que les normes de sécurité soient respectées (respect du code de la route, bâchage des camions, décroqueur et contrôle du poids). Cette réunion a eu lieu le 06 septembre sur site.

Monsieur le Sous-Préfet a demandé à l'exploitant qu'une étude soit réalisée afin de proposer différents scénarios pour le transport des matériaux d'extraction et de remblaiement.

Monsieur le Maire déplore qu'il n'y ait pas eu de concertation sur les travaux à réaliser par la Commune d'Allinges et sur l'itinéraire de déviation des camions.

Adressage communal : une réunion a eu lieu pour finaliser l'adressage communal. Monsieur le Maire souhaiterait inviter les habitants à regrouper leur boîte aux lettres sur un support unique pour harmoniser l'installation de celles-ci. Le Conseil Municipal est invité à réfléchir sur ce mode d'aménagement.

Rentrée scolaire : le groupe scolaire comptabilise 343 élèves dont 140 maternelles et 203 primaires.

Marquage au sol : les employés du SIVOM ont débuté l'entretien des marquages au sol sur plusieurs secteurs de la commune. L'acquisition récente de la machine permettra d'entretenir régulièrement les routes.

Course des Hermones : la course cycliste « Le Grand Prix des Hermones » ne pourra pas avoir lieu le 19 septembre, la Préfecture n'ayant pas donné son accord. La course sera reportée au printemps 2022.

Spectacle : Un spectacle « Les Tapas » est organisé par les Chemins de Traverse le 14 septembre – 20h30 à Perrignier, salle du stade.

Marché : la commission, en accord avec les producteurs, souhaitent organiser un marché de Noël. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Mystère au village : si les conditions sanitaires le permettent, une nouvelle journée « Mystère au village » sera organisée le 3 octobre.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue lundi 04 octobre à 20h00.

Le Lyaud, le 07 septembre 2021.

Le Maire,

Joseph DEAGE

